

# PROCES-VERBAL

## 5ÈME

# ASSEMBLEE GENERALE

## ORDINAIRE



**Par vote électronique**  
**du 3 au 7 juin 2021**

**LES VOTES ONT DEBUTE LE 3 JUIN A 09H00 ET ONT ETE CLOS LE 7 JUIN 2021 A 14H00.**

**LES RESULTATS SONT DEFINITIFS AU 7 JUIN 2021.**

## **CLUBS AYANT PARTICIPÉ AU VOTE**

### **ARDENNES**

AUBRIVES LA POINTE, BOGNY, CHARLEVILLE-MEZIERES, VOUZIERES, YVOIS-CARIGNAN

**5 sur 7 (71,4 %)**

### **AUBE**

ARCIS, BAR SUR AUBE, BAR SUR SEINE, BRIENNE, NOGENT SUR SEINE, ROMILLY, ROSIERES SAINT-JULIEN, SAINTE MAURE, SAINTE MAURE-TROYES, SAVINO-CHAPELIN, TROYES ASPTT, TROYES AUBE CHAMPAGNE, VALLEE DE LA VANNE

**13 sur 15 (86,7 %)**

### **MARNE**

AVIZE, AY, BAZANCOURT, CONNANTRE, EPERNAY, SAINT BRICE COURCELLES, TAISSY, TINQUEUX

**8 sur 15 (53,3 %)**

### **HAUTE-MARNE**

CHALINDREY, CHAUMONT, CHEVILLON, FRONCLES, JOINVILLE, LANGRES, NOGENT, PONT VARIN, SAINT DIZIER, VAL DE MEUSE

**10 sur 11 (90,9 %)**

### **MEURTHE-ET-MOSELLE**

BAYON, DOMBASLE, GRAND NANCY METROPOLE, HOMECOURT, JARVILLE, LONGUYON, MONT ST MARTIN, NANCY SLUC, NEUVES-MAISONS, PAGNY SUR MOSELLE, SAINT NICOLAS DE PORT, SMEPS 54, TOUL, VILLERS LES NANCY, VILLERUPT

**15 sur 30 (50,0 %)**

### **MEUSE**

BAR LE DUC ASPTT, ARGONNE MEUSE, COMMERCY, ETAIN, MONTMEDY, REVIGNY SUR ORNAIN, SAINT MIHIEL, SAULX ET PERTHOIS, VAUBECOURT, VERDUN, VIGNEULLES, VOID-VACON

**12 sur 14 (85,7 %)**

### **MOSELLE**

AMANVILLERS, AMNEVILLE, BOUSSE ARC MOSELLAN, BOUZONVILLE, CARLING, COURCELLES CHAUSSY, DEUX VALLEES KOENIGSMACKER, FENSCH VALLEE, GUENANGE, HAGONDANGE, HOMBURG HAUT, KANFEN, MARLY, METZ HB, METZ MAGNY, MOULINS LES METZ, PAYS SIERCKOIS, PLAPPEVILLE, PORCELETTE, RODEMACK, ROMBAS, SARREBOURG, VIGY, YUTZ

**24 sur 46 (52,2 %)**

Page 2 sur 21

## **BAS-RHIN**

ALPHA HB, BARR, BETSCHDORF, BISCHVILLER, DAMBACH LA VILLE, DURSTEL AVENIR, ECKBOLSHEIM, ENTZHEIM, ERSTEIN, HOCHFELDEN-DETTWILLER, HOENHEIM, HOERDT, ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, LAUTERBOURG, LINGOLSHEIM, MARLENHEIM, MOLSHEIM, MUTZIG, OBERNAI, PLOBSHEIM, REICHSTETT, RHINAU, SELESTAT ALSACE, SELTZ, STRASBOURG MAIRIE, STRASBOURG NEUHOF, STRASBOURG SCHILTIGHEIM ALSACE, STRASBOURG SUD, VAL DE MODER, VALLEE DE VILLE, VENDENHEIM-MUNDOLSHEIM, WEYERSHEIM, WINGEN SUR MODER

**32 sur 49 (65,3 %)**

## **HAUT-RHIN**

ALTKIRCH, CERNAY-WATTWILLER, COLMAR CENTRE ALSACE, COLMAR HC, DANNEMARIE, DOLLER-BURNHAUPT-GUEWENHEIM, FESSENHEIM, HABSHEIM-SAINT MARTIN, KINGERSHEIM, MULHOUSE ENTENTE, MULHOUSE FC, MULHOUSE RIXHEIM ASPTT, NEUF BRISACH, PFASTATT, ROUFFACH, SAINT LOUIS, SAINTE CROIX EN PLAINE, SAUSHEIM, SOULTZ-BOLLWILLER, THANN-STEINBACH, UNGERSHEIM, VIEUX THANN, VILLAGE NEUF, WINTTENHEIM-ENSISHEIM, WITZENHEIM

**27 sur 38 (70,1 %)**

## **VOSGES**

CONTREXEVILLE, EPINAL, HADOL, RAMBERVILLERS, RAON L'ETAPE, REMIREMONT, SAINT-DIE, SAINTE MARGUERITE, VALLEE DE HAUTE MOSELLE

**9 sur 13 (69,2 %)**

## **Nombre total de clubs ayant participé au vote :**

**155** (sur 239 au total) soit **64,9 %**

## **Nombre de voix :**

**753** (sur 1089 au total) soit **69,1 %**

Compte-tenu de la situation sanitaire, et des directives gouvernementales, il a été impossible d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 sur un lieu unique, le nombre de personnes susceptibles d'être présentes étant trop important.

Décision a été prise de tenir cette Assemblée Générale par vote électronique.

La convocation a été envoyée le 3 mai 2021 et la première version du document préparatoire ainsi que le lien pour voter ont été transmis le 26 mai 2021, suivie, le même jour, d'une version complétée.

Aucune question en rapport avec les points soumis aux votes n'a été soulevée par les représentants des clubs.

## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

L'ordre du jour comprendra les votes suivants :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 10 octobre 2020 ;
2. Validation de la cooptation de Jean-Marie NOËL au Conseil d'Administration ;
3. Adoption du rapport moral ;
4. Adoption du rapport d'activité du Secrétaire général et des commissions (vote groupé) ;
5. Adoption des comptes de résultat et du bilan financier 2020 ;
6. Affectation du résultat ;
7. Consultation concernant les appels des fonds pour les indemnisations des arbitres ;
8. Validation des différents tarifs des licences pour la saison 2021-2022 ;
9. Le budget prévisionnel 2021.

### 1. **VOTE N°1 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DU 10 OCTOBRE 2020**

Le procès-verbal a été fourni aux clubs du Grand Est dans le document préparatoire.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	724	
Vote « Pour »	712	<b>98,34 %</b>
Vote « Contre »	12	<b>1,66 %</b>
Vote « Blanc »	29	

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale élective du 10 octobre 2020 est **adopté**.

### 2. **VOTE N°2 : VALIDATION DE LA COOPTATION DE JEAN-MARIE NOËL**

Sur proposition de Jean-Louis DUGRAVOT, Vice-président délégué de la Ligue Grand Est de Handball, Jean-Marie NOËL a été coopté par le Conseil d'Administration de la ligue lors de sa séance du 3 novembre 2020.

Cette cooptation doit être validée par l'Assemblée Générale.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	682	
Vote « Pour »	613	<b>89,88 %</b>
Vote « Contre »	69	<b>10,12 %</b>
Vote « Blanc »	71	

### 3. **VOTE N°3 : ADOPTION DU RAPPORT MORAL**

Les structures ont pris connaissance du rapport moral dans le document préparatoire. Il est rappelé dans les annexes.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	691	
Vote « Pour »	640	<b>92,62 %</b>
Vote « Contre »	51	<b>7,38 %</b>
Vote « Blanc »	62	

Le rapport Moral est **adopté**.

#### 4. **VOTE N°4 : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DES COMMISSIONS**

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport d'activité du Secrétaire général et de ceux des commissions par l'intermédiaire du document préparatoire.

Votants : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	685	
Vote « Pour »	655	<b>95,49 %</b>
Vote « Contre »	30	<b>4,51 %</b>
Vote « Blanc »	68	

Les rapports d'activité du Secrétaire général et des commissions sont adoptés.

#### 5. **VOTE N°5 : ADOPTION DES COMPTES DE RÉSULTAT ET DU BILAN FINANCIER 2020**

Ont été transmis aux clubs du Grand Est :

- Les rapports du Commissaire aux comptes ;
- Le bilan financier 2020 établi par la Trésorière ;
- Le rapport de présentation des comptes 2020 établi par l'Expert-comptable ;
- Les bilans « actif » et « passif » établis par l'Expert-comptable.

Votants : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	685	
Vote « Pour »	655	<b>95,62 %</b>
Vote « Contre »	30	<b>4,38 %</b>
Vote « Blanc »	68	

Le bilan financier et les comptes de résultats 2020 sont **adoptés**.

#### 6. **VOTE N°6 : AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Il est proposé d'affecter le résultat d'un montant de 321 034 euros au Fond Associatif.

320 000 euros seront pris en compte pour permettre les réductions des différentes licences en renouvellement.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	765	
Voix exprimées	726	
Vote « Pour »	710	<b>97,80 %</b>
Vote « Contre »	16	<b>2,20 %</b>
Vote « Blanc »	27	

Le résultat est **affecté au Fond Associatif** de la ligue.

## **7. VOTE N°7 : CONSULTATION CONCERNANT LES APPELS DE FOND POUR L'INDEMNISATION DES ARBITRES**

Il est demandé aux clubs de faire le choix dans les modalités d'indemnisation des arbitres :

- Appel de fonds par la ligue qui indemniser les arbitres par la suite (système actuel) ;
- Paiement direct de l'arbitre par le club.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	399	
Vote « Système actuel »	640	<b>84,99 %</b>
Vote « Paiement par le club »	113	<b>15,01 %</b>

La ligue continuera à lever des fonds pour indemniser directement les arbitres tant que cela ne sera pas formellement interdit.

## **8. VOTE N°8 : VALIDATION DES TARIFS DES LICENCES 2021-2022**

Ces tarifs, présentés aux clubs dans le document préparatoire, sont rappelés en annexe.

Depuis le vote, il a été décidé au niveau fédéral d'aligner les tarifs des licences « en mutation » sur celui des licences « en renouvellement ». Le document annexé tient compte de cette décision.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	674	
Vote « Pour »	587	<b>87,09 %</b>
Vote « Contre »	87	<b>12,91 %</b>
Vote « Blanc »	79	

Le montant des parts « ligue » des différentes licences en renouvellement et en création pour la saison 2021-2022 est **agréé**.

## **9. VOTE N°9 : LE BUDGET PREVISIONNEL 2021**

Le budget prévisionnel et les tarifs ont été diffusés aux clubs dans le document préparatoire.

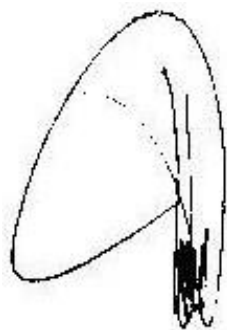
Ce budget est joint en annexe avec l'ensemble des différents tarifs ; les tarifs, autres que ceux des licences, restent identiques à ceux en vigueur lors de la saison 2020-2021.

**Votants** : 155 structures

Voix totales	753	
Voix exprimées	657	
Vote « Pour »	592	<b>90,11 %</b>
Vote « Contre »	65	<b>9,89 %</b>
Vote « Blanc »	96	

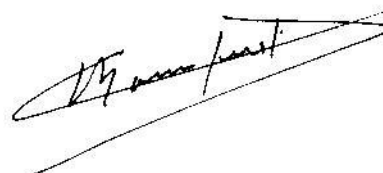
Le budget prévisionnel est **approuvé**.

Jean-Marie NOËL



Président

Claude BOMPARD



Secrétaire Général



## **DOCUMENTS ANNEXÉS AU PV**

### **RAPPORT MORAL**

*Alors que nous espérons vous et nous retrouver cette saison, cette 5<sup>ème</sup> assemblée générale de la Ligue du Grand Est se tiendra encore une fois sous format électronique, disposition rendue obligatoire en raison du nombre potentiel de participants, bien plus nombreux que pour une assemblée générale fédérale.*

*C'est une procédure bien connue maintenant, avec plusieurs votes qui vous seront soumis, certains institutionnels donc obligatoires, d'autres plus fortuits et déterminants pour la suite de nos activités ; mais nous y reviendrons plus loin.*

*Suite à la première période de la crise sanitaire, l'ensemble des procédures électorales ont été décalées en septembre et octobre, comme celle de la ligue Grand Est, afin de pouvoir ensuite procéder à l'élection de l'équipe fédérale.*

*Après les péripéties que la ligue a connues, une réorganisation rapide du Conseil d'Administration a permis de retrouver un président, président qui a su obtenir l'adhésion des administrateurs dernièrement élus ou réélus.*

*Par la suite, une nouvelle équipe a été portée à la tête de la fédération, avec une nouvelle organisation, avec un nouveau projet. Et il a fallu s'adapter ...*

*S'adapter, cela a été le maître mot depuis novembre, pour la ligue, comme pour les comités et les clubs, la crise sanitaire reprenant de plus belle.*

*S'adapter pour maintenir un ensemble de dispositifs et d'activités, en particulier dans les pôles et les sites, en respectant les consignes ministérielles.*

*S'adapter pour maintenir les formations, techniques ou arbitrales.*

*S'adapter pour maintenir le lien avec les clubs et ne pas voir la flamme s'éteindre dans quelque endroit du territoire que ce soit.*

*S'adapter pour imaginer comment anticiper la reprise et organiser les futures compétitions.*

*S'adapter pour étudier, réfléchir et rechercher comment aider les clubs, autant à retrouver ses licenciés qu'à anticiper une trésorerie pouvant se trouver défaillante ; et cela sans tenir compte de quelques mouvements très présents sur les réseaux sociaux ...*

*C'est pourquoi la ligue a décidé de vous proposer des réductions pour les licenciés qui renouvelleraient leur licence dans leur club.*

*Couplé avec les remboursements des engagements régionaux 2020-2021, c'est une aide de près de 400 000 euros que la ligue consent pour assister les licenciés dans leur renouvellement de licence.*

*Dans le même esprit, la ligue vous propose de déterminer votre choix dans les modalités d'indemnisation des arbitres, soit par la ligue qui procède par des appels de fonds au préalable pour pouvoir indemniser les arbitres ensuite, ou soit par le club directement auprès des arbitres ce qui éviterait d'avancer les fonds ; mais vous trouverez l'étude faite par la commission des finances sur les avantages et les inconvénients de chacun des systèmes.*

*Également, la ligue élargit ses dispositifs d'aides avec de plus larges possibilités d'accéder aux fiches actions, il appartient à chacun de se les approprier.*

*Cette saison mort-née après une saison tronquée à fait perdre à l'ensemble des clubs du Grand Est près de 7 000 licenciés, il est important de repartir de l'avant et de se retrouver sur le terrain ou sur ses abords afin de partager ensemble notre vrai handball.*

*Dans le cadre des dispositions réglementaires, et afin de ne pas apporter de difficultés supplémentaires, aucune modification des règlements ligue n'est engagée, les commissions de la ligue seront à vos côtés afin de vous assister et vous simplifier le travail, bien entendu dans la limite du cadre des règlements généraux fédéraux.*

*Merci aux salariés et aux élus de la ligue, comme à tous ceux du territoire du Grand Est, pour leurs travaux, souvent en visioconférence, et leur attachement à vouloir trouver des solutions pour aider les clubs à maintenir le cap.*

*Mais avant tout, il faut remercier les clubs et leurs bénévoles pour la patience qu'ils ont eu, les directives parfois contradictoires se succédant, les gymnases quelquefois transformés en « vaccinodrome », tout cela venant perturber les efforts qu'ils s'acharnaient à déployer pour maintenir autant que faire se peut, une activité au profit de leurs licenciés.*

*Merci donc, et à bientôt, nous l'espérons tous.*

## BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2020 (EXTRAITS)

Cabinet VALERIE STOPA

Association LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL

Page :

1

### RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise Association LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	3 213 887 euros
Chiffre d'affaires :	2 116 739 euros
Résultat net comptable :	321 034 euros

Fait à STRASBOURG

Le 02/04/2021



Signature

Valérie STOPA  
Expert-comptable

## Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019	
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	2 664	8 677	
	Prestations de services	2 114 075	2 625 706	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	480 550	433 597	
	Dons			
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	2 395	2 933	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	203 782	29 865	
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 803 466</b>	<b>3 100 778</b>	
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	6 799	12 474
Variation de stock		12 333	8 077	
Autres achats et charges externes		1 619 046	1 992 051	
Impôts, taxes et versements assimilés		31 691	32 921	
Rémunération du personnel		531 934	547 454	
Charges sociales		117 102	170 867	
Subventions accordées par l'association		68 736	76 350	
Dotation aux amortissements et dépréciations		20 896	23 355	
Dotation aux provisions		15 959	2 135	
Autres charges		32 500	9 447	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>2 456 997</b>	<b>2 875 131</b>	
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>346 470</b>	<b>225 648</b>	
<b>Produits financiers</b>		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	5 523	33 872	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières	7 622		
<b>Charges financières</b>	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(2 100)</b>	<b>33 872</b>	
	<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>	<b>344 370</b>	<b>259 520</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels	3 187	17 615	
	Charges exceptionnelles	26 522	43 880	
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(23 336)</b>	<b>(26 265)</b>	
<b>Impôts sur les sociétés</b>	Impôts sur les sociétés		131	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 812 176</b>	<b>3 152 265</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 491 142</b>	<b>2 919 141</b>		
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>321 034</b>	<b>233 124</b>	
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

à l'Assemblée Générale Ordinaire  
statuant sur les comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2020

de l'association

*LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL*

Maison Régionale des Sports  
13, rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

SIREN : 311 961 999  
APE : 9312 Z

A l'assemblée Générale de l'association *LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL*

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 1<sup>er</sup> juillet 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association *LIGUE DU GRAND EST DE HANDBALL* relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*



---

## FONDEMENT DE L'OPINION

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

## OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe au titre :

- De l'impact de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 sur l'activité de l'association et la poursuite de ses activités.
- De la mise en application au 01/01/2020 du règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018 qui n'entraîne pour la Ligue aucune modification de la présentation de ses comptes annuels

---

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines mesures, telles que les restrictions de déplacement et de travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et en particulier sur l'enregistrement des subventions et leur utilisation conformément à leur objet, ainsi que sur la bonne application des règles de séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-dessous, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



#### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée, sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte toujours évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.*

#### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

- ✓ Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport qui en fait partie intégrante.

Fait à Mutzig, le 15 mai 2021

*Le commissaire aux comptes*  
**Cabinet BARTHOLDI sàrl**  
*Philippe BURCKLÉ*

## LES TARIFS DES LICENCES POUR LA SAISON SPORTIVE 2021-2022

### LIGUE GRAND EST HANDBALL renouvellements et mutations

#### LICENCE PRATIQUANT

		Contribution		Part		Assurance		Assurance		Total		Part		Part		TOTAL	
		Maison		fédérale		RC		IA		FFHB		ligue GE		comité			
		du handball															
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
		2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
compétitive	+16 ans	6,00	6,00	23,75	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	9,25	20,00	10,00			53,00	19,25
	12/16 ans	6,00	6,00	13,75	0,00	0,45	0,45	0,80	0,80	21,00	7,25	18,00	5,00			39,00	12,25
	-12 ans	6,00	6,00	9,60	0,00	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	6,40	12,00	0,00			28,00	6,40
	blanche	6,00	6,00	23,75	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	9,25	20,00	10,00			53,00	19,25
	corpo	6,00	6,00	17,75	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	27,00	9,25	10,00	10,00			37,00	19,25
non compétitive	loisir	6,00	6,00	17,00	0,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	9,00	15,00	10,00			41,00	19,00
	handfit	6,00	6,00	17,00	0,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	9,00	10,00	5,00			36,00	14,00
	handensemble	6,00	6,00	5,90	0,00	0,40	0,40	0,70	0,70	13,00	7,10	10,00	5,00			23,00	12,10
	baby hand (2-5 ans)	6,00	6,00	9,60	0,00	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	6,40	12,00	0,00			28,00	6,40
<b>LICENCE DIRIGEANT</b>																	
	dirigeant		6,00	10,80	0,00	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	7,20	10,00	5,00			28,00	12,20
	blanche dirigeant		6,00	10,80	0,00	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	7,20	10,00	5,00			28,00	12,20
<b>DROITS DE MUTATIONS</b>																	
mutation	adulte (+16)			90	90					90,00	90,00	120	120			210,00	210,00
	jeunes (13/16)			54	54					54,00	54,00	95	95			149,00	149,00
	jeunes (-13)										gratuit		gratuit				gratuit





# LIGUE GRAND EST HANDBALL créations

## LICENCE PRATIQUANT

		Contribution Maison du handball		Part fédérale		Assurance RC		Assurance IA		Total FFHB		Part ligue GE		Part comité		TOTAL	
		2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022	2020 2021	2021 2022
compétitive	+16 ans	6,00	6,00	23,75	23,75	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	33,00	20,00	20,00			53,00	53,00
	12/16 ans	6,00	6,00	13,75	13,75	0,45	0,45	0,80	0,80	21,00	21,00	18,00	18,00			39,00	39,00
	-12 ans	6,00	6,00	9,60	9,60	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	16,00	12,00	12,00			28,00	28,00
	blanche	6,00	6,00	23,75	23,75	1,17	1,17	2,08	2,08	33,00	33,00	20,00	20,00			53,00	53,00
	international	0,00	0,00	0,00	0,00	1,17	1,17	2,08	2,08	3,25	3,25					3,25	3,25
	corpo	6,00	6,00	17,75	17,75	1,17	1,17	2,08	2,08	27,00	27,00	10,00	10,00			37,00	37,00
non compétitive	loisir	6,00	6,00	17,00	17,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	26,00	15,00	15,00			41,00	41,00
	handfit	6,00	6,00	17,00	17,00	1,14	1,14	1,86	1,86	26,00	26,00	10,00	10,00			36,00	36,00
	handensemble	6,00	6,00	5,90	5,90	0,40	0,40	0,70	0,70	13,00	13,00	10,00	10,00			23,00	23,00
	baby hand (2-5 ans)	6,00	6,00	9,60	9,60	0,17	0,17	0,23	0,23	16,00	16,00	12,00	12,00			28,00	28,00
<b>LICENCE DIRIGEANT</b>																	
dirigeant			6,00	10,80	10,80	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	18,00	10,00	10,00			28,00	28,00
blanche dirigeant			6,00	10,80	10,80	0,42	0,42	0,78	0,78	18,00	18,00	10,00	10,00			28,00	28,00
<b>PRATIQUE EVENEMENTIELLE</b>																	
			0,00	0,00	0,00	0,05	0,05		0,10	0,15	0,15	0,00	0,00			0,15	0,15

## LE BUDGET PREVISIONNEL 2021

Comptes	 LIGUE GRAND EST FFHANDBALL	PREVISIONNEL CHARGES 2021
	<b>60 - ACHATS</b>	
	VARIATION STOCK	
	MATIERES CONSOMMABLES	
602	AFFILIATIONS	43 000,00
604	LICENCES	370 000,00
604	MUTATIONS	64 000,00
604	FRAIS ORGANISATION EVENEMENT	0,00
604	ENGAGEMENT COUPE DE France	6 000,00
604	INDEMNITES ARBITRAGES	250 000,00
604	INDEMNITES SUIVIS ARBITRAGES	10 000,00
604	INDEMNITES DELEGUES	0,00
604	ACHATS PRESTATIONS SERVICES/KINE	8 800,00
604	TOURNOI	3 000,00
604	AUTRES ACHATS EQUIPEMENTS ET PETITS MATERIELS	77 800,00
604	PRESTATIONS SERVICES/ACHATS	2 500,00
605	ACHATS MATERIELS EQUIPEMENTS ET	10 150,00
606	FOURNITURES ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	100,00
606	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 100,00
606	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 100,00
607	ACHAT FOURNITURES SPORTIVES	6 425,00
609	RABAIS REMISES ET RISTOURNES SUR ACHATS	
	<b>61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER</b>	
611	GESTION CREPS	0,00
611	GESTION ITFE	0,00
613	LOCATION IMMOBILIERE	8 000,00
613	LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	0,00
613	LOCATION SALLES SPORTS ET GESTION CREPS	11 300,00
613	LOCATION SALLE DE REUNION	10 450,00
613	LOCATION MATERIEL DIVERS	4 500,00
613	LOCATION VEHICULES	4 750,00
615	ENTRETIEN ET REPARATION	2 000,00
615	MAINTENANCE INFORMATIQUE	9 000,00
616	ASSURANCE	750,00
618	DOCUMENTATIONS/FORMATION	5 450,00
	<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	
621	PERSONNEL MAD	50 000,00
621	HONORAIRES KINE PPF Masculin et Féminin	0,00
622	HONORAIRES COMPTABLE ET COMMISSAIRE	13 500,00
622	INDEMNITES FORMATION	9 910,00
622	INDEMNITES ENTRAINEURS	1 200,00
622	INDEMNITES DIVERSES	4 800,00
622	SUIVIS MEDICAUX POLES Masculin et Féminin	29 000,00
623	ANNONCES ET INSERTIONS	0,00
623	ACTIONS DE PROMOTIONS	5 100,00
623	RECOMPENSES	35 000,00
623	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 000,00
625	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	42 255,00
625	DEPLACEMENTS PPF Masculin et Féminin	20 000,00
625	RESTAURATIONS ET HEBERGEMENTS	47 000,00
625	RESTAURATIONS ET HEBERGEMENTS PPF Masculin et Féminin	30 000,00
625	RECEPTIONS	200,00
626	TELEPHONE	17 150,00
626	INTERNET	1 600,00
626	FRAIS PTT	760,00
627	SERVICES BANCAIRES	5 000,00
628	COTISATIONS	3 500,00
628	FRAIS DE FORMATION PERSONNELS ET BENEVOLES	
	<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>	
631	TAXES SALAIRES	25 000,00
631	FORMATION CONTINUE	7 000,00
635	DROITS ENREGISTREMENTS	
	<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>	
641	SALAIRES	481 500,00
645	CHARGES SOCIALES	193 700,00
647	MEDECINE DU TRAVAIL	2 000,00
	<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	
651	PART LGE A LA FFHB	0,00
651	REDEVANCES BREVETS, LICENCES	14 150,00
657	PART LGE SERVICE AUX CLUBS	12 000,00
657	PART LGE AUX PPF Masculin et Féminin	0,00
657	PART LGE AUX COMITES PAC DEVELOPPEMENT	61 000,00
657	PARTICIPATION UNSS	0,00
657	AIDES AUX FAMILLES	5 000,00
658	CHARGES DIVERS	0,00
	<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
672	CHARGES EXERCICES ANTERIEURS	0,00
	<b>68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS</b>	
	DOTATION AUX PROVISIONS INDEMNITES FIN CARRIERE	5 000,00
681	DOTATION AUX AMORTISSEMENT	23 000,00
681	DOTATION DEPRECIATION STOCKS	0,00
681	DOTATIONS CREANCES	0,00
86	Bénévolat	247 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 315 500,00</b>

Comptes	 LIGUE GRAND EST FFHANDBALL	PREVISIONNEL PRODUITS 2021
	<b>VENTES</b>	
706	REAFFILIATION ET DROITS ADMINISTRATIFS	130 000,00
706	LICENCES	730 000,00
706	MUTATION	195 000,00
706	APPEL FOND ARBITRAGE	250 000,00
706	APPEL DE FOND ITFE	29 000,00
706	ENGAGEMENT CHAMPIONNATS	70 000,00
706	REMB FFHB COMPETITIONS INTERLIGUES	
706	REMB FFHB COMPETITIONS POLES	
706	PARTICIPATION COUPE REGIONALE	
706	PARTICIPATION COUPE REGIONALE	
706	PARTICIPATION CHALLENGE	
706	ENGAGEMENT COUPE DE France	6 000,00
706	PARTICIPATION FORMATION	40 000,00
706	PARTICIPATION PPF EXCELLENCE ET ACCESSION MASCULIN	28 000,00
706	PARTICIPATION PPF EXCELLENCE ET ACCESSION FEMININ	18 000,00
706	AMENDES COC	
706	AMENDES DISCIPLINE	
706	PRESTATIONS DIVERSES	0,00
707	VENTES DIVERSES	4 750,00
708	BILLETTERIE	
708	MISE DISPOSITION PERSONNEL	18 000,00
	<b>SUBVENTIONS</b>	
741	ANS	81 000,00
741	VILLE METZ	
741	CONSEIL DEPARTEMENTAL	3 000,00
741	CONSEIL REGIONAL	90 000,00
741	DRJSCS	4 000,00
741	FFHB PACTE DE DEVELOPPEMENT	197 000,00
748	SUBVENTIONS DIVERSES	0,00
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
75	AJUSTEMENT COMPTES	
76	INTERETS	750,00
76	PRODUITS FINANCIERS	
	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
77	PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	
78	REPRISE PROVISIONS STOCKS	
78	REPRISE PROVISIONS CREANCES	
	REPRISE PROVISIONS	
	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	
79	TRANSFERTS DE CHARGES	
	FONDS PROPRES LIGUE	0,00
	RESERVE PROJET ASSOCIATIF	174 000,00
87	Bénévolat	247 000,00
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 315 500,00</b>

**PROPOSITION TARIFS LGEH Administratifs Engagements 2021 2022**

**TARIFS ADMINISTRATIFS**

**TARIFS AFFILIATION**

	<b>Part FFHB</b>
Affiliation et réaffiliation tous niveaux	65,00 €
Abonnements Hand Mag	65,00 €
Abonnements Approches du Hand	46,00 €

**DROITS ADMINISTRATIFS LGEHB**

National	500,00 €
Régional	500,00 €
Départemental	200,00 €

**AIDE A LA CREATION NOUVEAU CLUB (versée par la FFHB)**

Aide au titre de la 1ère saison (article 16.1.3 des Rg)	1 300,00 €
---	------------

**TARIFS ENGAGEMENTS LGEHB**

	<b>Part FFHB</b>	<b>Part Ligue</b>	<b>Part Ligue</b>	<b>Part Ligue</b>	
		<b>2019/2020</b>	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>	
<b>ENGAGEMENT EN COMPETITIONS OFFICIELLES</b>	PNM	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	PNF/N3TF	0,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
	EXC M	0,00 €	350,00 €	350,00 €	350,00 €
	EXC F	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	HON M	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	-18 M (sur saison)	0,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €
	-18 M (par phase)	0,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
	-18 F (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
	-18 F (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
	-15 M (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
	-15 M (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
	-15 F (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
	-15 F (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
	-13 M (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
	-13 M (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
	-13 F (sur saison)	0,00 €	85,00 €	85,00 €	85,00 €
	-13 F (par phase)	0,00 €	42,50 €	42,50 €	42,50 €
	COUPES OU CHALLENGES SENIORS NATIONAUX *	0,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	COUPES SENIORS REGIONAUX	0,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
	COUPES -18	0,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
COUPES -15	0,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	
COUPES -13	0,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	

\* = montant intégralement reversée à la FFHB

TARIFS DES FORMATIONS

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		
		LGEH	LGEH	LGEH	LGEH		
TARIFS DES FORMATIONS	Cotisation ITFE	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €		
	Formation Babyhand / Premiers pas (bénévoles)	80,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €		
	Formation Babyhand / Premiers pas (salarié)	380,00 €	420,00 €	420,00 €	420,00 €		
	Formation Hand Fit (bénévole)	0,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €		
	Formation Hand Fit (salarié)		420,00 €	420,00 €	420,00 €		
	Formation Hand Ensemble (bénévole)		200,00 €	200,00 €	200,00 €		
	Formation Hand Ensemble (salarié)		420,00 €	420,00 €	420,00 €		
	Animateur mini hand et hand à 4 (bénévole)		150,00 €	150,00 €	200,00 €		
	Animateur mini hand et hand à 4 (salarié)		420,00 €	420,00 €	420,00 €		
	Certificat 1 - contribuer à l'animation sportive de la structure			100,00 €	100,00 €	100,00 €	
	Acompagnateur d'équipe						
	Entraîneur jeunes niveau 1 (bénévole)			250,00 €	250,00 €	250,00 €	
	Entraîneur jeunes niveau 1 (salarié)			670,00 €	670,00 €	670,00 €	
	Entraîneur adultes niveau 1 (bénévole)			250,00 €	250,00 €	250,00 €	
	Entraîneur adultes niveau 1 (salarié)			670,00 €	670,00 €	670,00 €	
	Entraîneur jeunes niveau 2 (bénévole)			480,00 €	480,00 €	480,00 €	
	Entraîneur jeunes niveau 2 (salarié)			960,00 €	960,00 €	960,00 €	
	Entraîneur adultes niveau 2 (bénévole)			480,00 €	480,00 €	480,00 €	
	Entraîneur adultes niveau 2 (salarié)			960,00 €	960,00 €	960,00 €	
	Entraîneur du gardien de but (bénévole)	130,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €		
	Entraîneur du gardien de but (salarié)	280,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €		
	Matinée technique de la préparation physique	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €		
	Préparation physique au handball (classe virtuelle)			30,00 €	0,00 €	0,00 €	formation gratuite
	Handball : analyse tactique du jeu (classe virtuelle)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	formation gratuite
	Coach de p'tits champions			20,00 €	20,00 €	20,00 €	repas du midi
	Ecole GrandEst des entraineurs (bénévole)	180,00 €	210,00 €	0,00 €	210,00 €		elle sera réalisée une saison sur 2
	Ecole GrandEst des entraineurs (salarié)		380,00 €	0,00 €	380,00 €		
	Animateur Ecole d'Arbitrage	100,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €		
	Accompagnateur Ecole d'Arbitrage	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €		
	Accompagnateur territorial/Juge Superviseurs	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €		
	Officiel table de marque			0,00 €	0,00 €		formation gratuite
	Animateur de formation (bénévole)			150,00 €	150,00 €	150,00 €	
Animateur de formation (salarié)			250,00 €	250,00 €	250,00 €		
Contribuer au fonctionnement de la structure			gratuit		100,00 €		
KM individuel	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €		
KM co-voiturage	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €		

## INDEMNITES D'ARBITRAGE

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		LGEH	LGEH	LGEH	LGEH
INDEMNITES D'ARBITRAGE	PNM	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
	PNF/N3TF	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
	EXC M	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
	EXC F	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
	HON M	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
	D1 M		27,00 €	27,00 €	27,00 €
	D1 F		27,00 €	27,00 €	27,00 €
	D2 M		25,00 €	25,00 €	25,00 €
	D2 F		25,00 €	25,00 €	25,00 €
	D3 M		23,00 €	23,00 €	23,00 €
	D3 F		23,00 €	23,00 €	23,00 €
	D4 M		23,00 €	23,00 €	23,00 €
	D5 M		23,00 €	23,00 €	23,00 €
	MATCHS AMICAUX SENIORS	30,00 €		30,00 €	30,00 €
	TOURNOIS SENIORS 1/2j				20,00 €
	TOURNOIS SENIORS 1j			40,00 €	40,00 €
	-18 M	30,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
	-18 F	30,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
	-15 M	21,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
	-15 F	21,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
	-13 M	18,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €
	-13 F	18,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €
	-11 M		11,00 €	11,00 €	11,00 €
	-11 F		11,00 €	11,00 €	11,00 €
	KM individuel	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 € + péages
	KM co-voiturage	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 € + péages

## INDEMNITES DE FORMATION

		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		LGEH	LGEH	LGEH	LGEH
INDEMNITES DE FORMATION	Tutorat	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
	Suivi JA ou JAJ Accompagnement	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
	Suivi JA ou JAJ Evaluation	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
	1/2 journée de formation	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
	1 journée de formation	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
	KM individuel	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €
	KM co-voiturage	0,40 €	0,40 €	0,40 €	0,40 €

## AMENDES COC

tarifs FFHB guide financier 2021-2022

## AMENDES DISCIPLINES

tarifs FFHB guide financier 2021-2022